

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20 OCT. 2017

Dossier complet le :

20 OCT. 2017

N° d'enregistrement :

F04417P0169

1. Intitulé du projet

Création d'une zone commerciale sur la Zone du Pêcheur

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS ALCOBA DISTRIBUTION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Gilles BERNARD

RCS / SIRET

3 8 8 | 3 4 4 | 8 1 4 | 0 0 0 3 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°41 : aire de stationnement ouverte au public de 50 unités	Le projet intègre l'aménagement d'une aire de stationnement de 140 places de parking (> au seuil de 50 unités) A noter que le projet consiste en l'aménagement de 6000m2 de surface de plancher pour une surface d'assiette 1,85ha (inférieures aux seuils)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de zone commerciale couvrira un terrain d'assiette de l'ordre de 1,85 ha et une surface de plancher de 6 000m2 environ (inférieure à 10 000 m2).

Le projet intègre par contre l'aménagement d'une aire de stationnement de 140 places de parking (> au seuil de 50 unités).

Il intégrera globalement : 4783m2 d'espaces verts, 1762m2 de places perméables, 2358m2 de voirie légère, 1627m2 de voirie lourde, 1495m2 d'espace piétonnier, 425m2 de terrasses, et 6000m2 d'emprise au sol des bâtiments commerciaux.

4.2 Objectifs du projet

1/ Renforcer et diversifier l'équipement commercial de proximité au nord de Saint-Louis

Le futur ensemble commercial maintiendra le rôle de proximité assuré jusqu'à présent par l'enseigne E. Leclerc à Saint-Louis, et le renforcera grâce à un assortiment mieux adapté et à un cadre d'achat plus moderne et confortable.

2/ Assurer une intégration architecturale discrète et respectueuse de l'environnement :

Par son accessibilité aisée et sa localisation au coeur d'une zone commerciale existante, évitant toute nuisance éventuelle aux riverains, l'emplacement retenu est parfaitement adapté à ce type de projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

3 phases :

- o Diagnostic archéologique et fouilles archéologiques si nécessaires
- o Construction : des plateformes, mise en place des fondations, installation des réseaux enterrés, montage des charpentes, couverture étanchéité et bardage, serrurerie, dallage, aménagement intérieur
- o Réalisation voirie définitive et espaces verts

Pendant les travaux l'accent sera mis sur la gestion du chantier et l'information des riverains afin de minimiser les nuisances

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Gestion des espaces verts – gestion différenciée
- Gestion des déchets ménagers

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de CDAC
- Dossier Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Espaces verts	4783m2
Places perméables	1762m2
Voirie légère	2358m2
Voirie lourde	1627m2
Espace piétonnier	1495m2
Terrasses	425m2
Emprise au sol des bâtiments commerciaux	6000m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de Saint-Louis
Zone du Pêcheur
Rue de Séville
En bordure de la R.D.66
(cf. cartes en annexe)

Section 20
Parcelles 17, 85, 105p, 107p

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 54' 33" 77 Lat. 47° 60' 45" 15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 de la Petite Camargue Alsacienne à 160 m au nord ZNIEFF de type 1 Sablière Hardt Stocketen à Saint-Louis à 280m au sud-ouest ZNIEFF de type 2 Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg à 30 m à l'est
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement du réseau routier du département du Haut-Rhin Le centre commercial n'est pas considéré comme un bâtiment sensible (habitations, enseignements, santé, soins). Le projet n'est donc pas impacté par le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des sites BASIAS sont connus rue de Mulhouse mais à plusieurs centaines de mètres au nord et au sud du site du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site bordé au nord par le périmètre de protection éloignée de captage
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site bordé à l'est par (cf. note) : - La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) du Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch Haut-Rhin (Directive « Habitats ») - la Zone de Protection Spéciale (ZPS) Vallée du Rhin d'Artzenheim à Village-Neuf (Directive « Oiseaux »)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain actuel est relativement plat, le projet ne nécessitera que très peu de terrassement (mouvements de terre en lien avec constructions, travaux de viabilisation, aménagements paysagers). Le projet est prévu en équilibre déblai/remblai
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain actuel est relativement plat, le projet ne nécessitera que très peu de terrassement (mouvements de terre en lien avec constructions, travaux de viabilisation, aménagements paysagers). Le projet est prévu en équilibre déblai/remblai
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était constitué d'un terrain de Rugby il y a encore deux ans et les enjeux faune-flore y seront a priori très faibles voir négligeables. Aucun habitat favorable a des espèces communes protégées (Hérisson, passereaux,...) ne sera touché. Le projet n'intercepte aucun corridor écologique identifié au SRCE ou dans la TVB du SCOT.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les caractéristiques du projet, et sa localisation sur une parcelle dénuée d'enjeu faune-flore et en dehors des périmètre des ZSC et ZPS, font que ce dernier n'est pas de nature à avoir des impacts sur les sites Natura 2000 qui le bordent. Aucune espèce ni habitat ayant justifié l'inscription de ces sites au réseau Natura 2000 ne seront concernés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Idem que pour les sites Natura 2000
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il engendrera la consommation de 1,85 de friche issue d'un ancien terrain de rugby.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic généré par les clients de la future zone commerciale. L'aménagement récent du giratoire/intersection sur la RD66 permettra répond à la problématique de gestion du trafic à cet endroit.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Source de bruit modéré lors de la phase travaux Nuisances sonores faibles liées à la circulation routière intrinsèque

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émanations engendrées par le centre commercial seront essentiellement issues des gaz d'échappement des véhicules, la limitation de vitesse sur site permet de limiter les émanations</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Eclairage classique des cellules commerciales et des espaces publics</p> <p>Dans les espaces publics, le matériel mis en oeuvre permettra de limiter les émissions lumineuses</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Emissions modérées liées au trafic de VL des clients</p> <p>Emissions pouvant être liées aux travaux avec mise en place de dispositifs permettant de les limiter (nettoyage, arrosage,...)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Bassin d'infiltration avant rejet dans le milieu naturel</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux usées (assainissement) dans le réseau communal et envoi vers STEP</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Phase de réalisation : déchets pendant les travaux</p> <p>Déchets liés aux travaux de viabilisation et de construction des bâtiments</p> <p>Phase d'exploitation : le centre commercial aura des contrats avec des sociétés spécialisés pour l'enlèvement des ses déchets d'activités</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site étudié évite les sites connus de vestiges archéologiques. Du point de vue du paysage, il entraînera la disparition d'une friche herbacée
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une réflexion sur la disposition des bâtiments et sur l'organisation des espaces verts au sein de la zone a été menée afin de favoriser l'intégration paysagère du projet. Terrain en friche, inexploité

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Assainissement : gestion le plus à l'amont possible des eaux pluviales et des eaux de ruissellement, en appliquant des techniques alternatives (bassin d'infiltration, parking enherbé et pavé drainant).
 - Le projet se développera sur une parcelle en friche (ancien terrain de rugby) qui s'intègre au sein d'une zone commerciale existante. Aucune habitation ne borde la parcelle du projet.
 - Le futur ensemble commercial ne sera donc pas source de nuisance auprès d'éventuels riverains.
 - Les déchets des magasins susceptibles d'être recyclés feront l'objet d'un tri et d'un traitement au travers de filières spécialisées et seront stockés de telle sorte qu'aucune nuisance ne sera ressentie dans les environs (odeur, vision).
 - La parcelle du projet ne coupe également aucun éléments de la TVB locale et n'abrite aucun habitat susceptible d'abriter des espèces animales ou végétales remarquables et protégées.
- Aucun site naturel remarquable ne sera impacté (Natura 2000, ZNIEFF,...)
- La rénovation et le dimensionnement récents du giratoire sur la RD66 permettront une régulation normale des flux de trafic routier

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A partir des enjeux identifiés en amont dans le cadre des études de faisabilité, le maître d'ouvrage a tenu à prendre en compte l'ensemble des contraintes identifiées : trafic, faune, paysage, gestion des eaux.

Le projet se développera sur une parcelle en friche (ancien terrain de rugby) sur laquelle aucun enjeu écologique n'a été identifié. Les impacts de ce nouveau projet seront donc négligeable (cf. note).

De plus, il est à noter que le projet fera l'objet d'un dossier loi sur l'eau (dossier de déclaration) qui reprendra les thématiques de protection de la ressource en eau, de la biodiversité et de la trame verte et bleue et permettra la prise en compte d'éventuelle zone humide.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan de masse - Notice paysagère avec photomontages d'insertion du projet - NOTE COMPLEMENTAIRE AU DOCUMENT CERFA (annexe n°7)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ST Louis

le,

18/10/17

Signature



ALCOBA DISTRIBUTION SAS

1, rue de Seville
68300 SAINT LOUIS
Tél. : 03.89.70.97.00
RCS Mulhouse TI 388 344 814

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

